

# LES DÉCHETS, L'EAU, L'ÉNERGIE : PRINCIPAUX DOMAINES DES ENTREPRISES ÉCO-ACTIVES AQUITAINES

N° 166  
JUILLET 2007

**Pour protéger l'environnement, les entreprises dites "éco-actives" proposent des services ou conçoivent et fabriquent des équipements de nature à prévenir et réduire les pollutions de toutes sortes.**

**Les éco-entreprises naissent essentiellement par diversifications d'activités existantes, en mettant en place des démarches commerciales ou normatives. Elles interviennent très souvent exclusivement sur la région.**

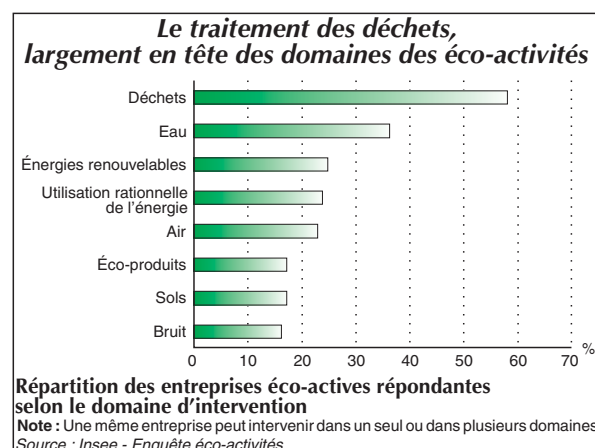
**Le manque de communication autour de leurs activités, les difficultés liées à la normalisation et à la réglementation et celles à mener des projets de recherche et développement restent un frein à leur développement. Les établissements éco-actifs aquitains interviennent surtout sur les marchés des déchets, de l'eau et de l'énergie.**

La prise en compte croissante des problématiques de développement durable dans nos sociétés a donné le jour à une approche de l'économie, transversale à tous les secteurs d'activité. Les éco-activités doivent leur émergence aux politiques environnementales nationales et européennes, voire à des accords internationaux comme le protocole de Kyoto. Une définition de ces activités "produisant des biens et services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux éco-systèmes" a été donnée par l'OCDE/EUROSTAT, officialisant ainsi le secteur. Il rassemble donc, des

activités industrielles (production de biens d'équipement) et des activités tertiaires (production de services), ce qui ne transparaît pas d'emblée dans le terme "éco-activités".

## L'énergie, domaine d'intervention émergeant des éco-activités

Conformément aux différentes analyses nationales, les résultats de l'enquête régionale montrent que les entreprises éco-actives d'Aquitaine interviennent



## L'enquête éco-activités dans l'industrie et les services en Aquitaine

En partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine et la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine, l'Insee a réalisé en 2006 une enquête régionale auprès d'un échantillon d'établissements susceptibles d'exercer une éco-activité.

Le champ de l'enquête a été défini selon un choix d'activité dans les secteurs de l'industrie et des services aux entreprises, et une taille d'établissements de six salariés et plus pour l'industrie et de trois salariés et plus dans les services.

L'enquête a porté sur un échantillon de 1 500 établissements dont 56 % ont répondu. Parmi ces répondants, 17 % avaient fait des tentatives pour percer sur le marché des éco-activités, mais seulement 12 % exerçaient réellement une éco-activité.

Au final, ces résultats portent principalement sur les 105 établissements répondants et éco-actifs. Ceux-ci occupent 4 500 salariés (équivalents temps plein) dont 40 % sont directement affectés aux éco-activités. Les éco-entreprises ont réalisé en 2005 un chiffre d'affaires provenant des éco-activités de 308 millions d'euros, soit 43 % de leur chiffre d'affaires global.

AVEC LA PARTICIPATION DE :

principalement sur les marchés des déchets. L'eau constitue également un marché important pour les éco-activités. Le secteur des services opérationnels avec le traitement des déchets et des eaux usées est celui qui agit le plus dans ces deux domaines.

L'énergie occupe aussi une place notable. Près d'un tiers des entreprises répondantes interviennent dans le domaine des énergies renouvelables ou dans celui de l'utilisation rationnelle de l'énergie. En effet, l'offre régionale d'études, de conseils et d'ingénierie dans le domaine de l'énergie se développe de manière significative.

L'engagement des entreprises dans le marché de l'éco-activité est plus fort dans les services aux entreprises que dans l'industrie. C'est dans le secteur des services opérationnels, traitement des déchets et eaux usées, que l'intensité éco-active est la plus marquée. La part du chiffre d'affaires réalisé par les éco-activités dans le chiffre d'affaires total y est de 92 %. Elle est, également, importante dans les domaines du conseil et de l'assistance (58 %).

Dans l'industrie, le volet des éco-activités est souvent un plus, mais ne constitue généralement pas le cœur de métier, sauf dans certains cas comme

Pour protéger l'environnement, les entreprises dites "éco-actives" proposent des services ou conçoivent et fabriquent des équipements de nature à prévenir et réduire les pollutions de toutes sortes. Il est peu aisé d'identifier les éco-entreprises à cause de leur diversité. Elles sont actives dans les divers domaines de protection de l'environnement : air, déchets, eau, sites et sols pollués, bruit, énergies renouvelables. Au sein de ces domaines, on peut les distinguer par la catégorie de prestations qu'elles effectuent : services de gestion des pollutions, ingénierie, conseil, fabrication de produits industriels, installations d'équipements, prestations de recherche...  
Leurs savoir-faire et leurs techniques peuvent apporter des solutions aux problèmes de pollution, tout en préservant la compétitivité de l'économie. Le marché de l'éco-activité ne mobilise encore qu'un nombre restreint d'entreprises.

#### Les domaines de l'éco-activité :

**Air** : prévenir, limiter, corriger, mesurer et traiter la pollution de l'air.

**Eau** : prévenir, limiter, corriger, mesurer et traiter la pollution de l'eau.

**Déchets** : prévenir, limiter, caractériser, quantifier, gérer et traiter les déchets.

**Sols** : prévenir, limiter, corriger, évaluer et réhabiliter les sols pollués.

**Bruit** : prévenir, limiter, évaluer les nuisances sonores.

**Énergies renouvelables** : utiliser et promouvoir les énergies dont les ressources sont disponibles dans la nature et sont inépuisables (vent, marée, soleil, géothermie, force hydraulique).

**Utilisation rationnelle de l'énergie** : optimiser et réduire les consommations énergétiques tout en assurant une même fonction, un même service.

**Éco-produit** : produit qui génère moins d'impact sur l'environnement tout au long de son cycle de vie et qui conserve ses performances lors de son utilisation ou service destiné à traiter et prévenir les nuisances pour l'environnement.

**Éco-matériau** : matériau dont l'utilisation et l'élimination génèrent moins d'impact sur l'environnement qu'un matériau classique, tout en assurant des performances au moins égales pour les utilisations qui lui sont destinées.

**Produit éco-conçu** : bien dont la conception a été menée afin qu'il génère moins d'impact sur l'environnement tout au long de son cycle de vie en conservant ses performances lors de son utilisation.

**Produit éco-labellisé** : produit qui a fait l'objet de l'attribution d'un label écologique reconnu, label écologique de l'UE, marque NF environnement.

le recyclage ou la récupération. Pour l'ensemble des secteurs industriels, seulement un tiers du chiffre d'affaires est issu des marchés de l'environnement. Les industries des biens intermédiaires avec la récupération de matières recyclables, la fabrication de produits agrochimiques, l'industrie du caoutchouc et du plastique..., s'avèrent les plus éco-actives avec 37 % de leur chiffre d'affaires provenant des éco-activités.

#### Une intensité éco-active très forte dans les services opérationnels

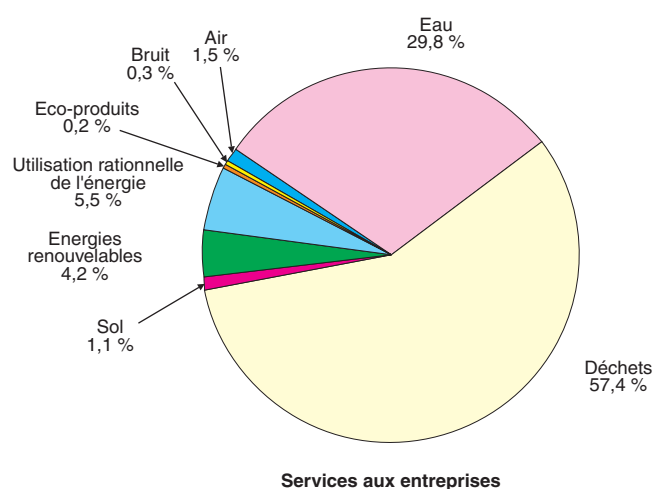
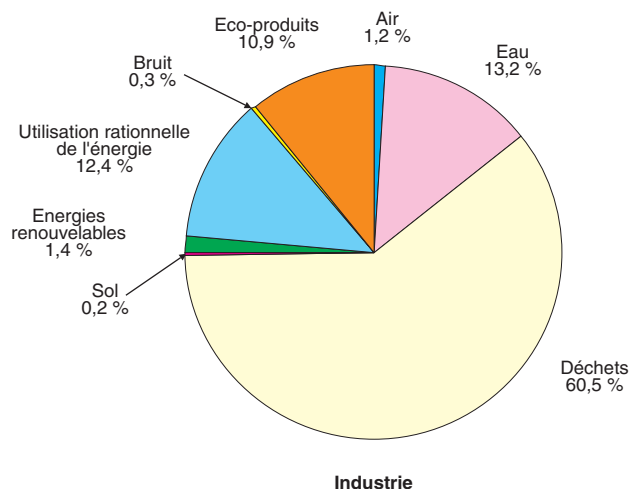
|                                           | Part* (%) |
|-------------------------------------------|-----------|
| <b>Industrie</b> . . . . .                | <b>33</b> |
| Ind. des biens intermédiaires . . . .     | 37        |
| Reste de l'Industrie . . . . .            | 24        |
| <b>Services aux entreprises</b> . . . . . | <b>77</b> |
| Conseils et assistance . . . . .          | 58        |
| Services opérationnels . . . . .          | 92        |
| Recherche et développement . . . .        | 26        |
| <b>Ensemble</b> . . . . .                 | <b>43</b> |

#### Part des éco-activités dans les chiffres d'affaires totaux en 2005 selon le secteur d'activités

Source : Insee - Enquête éco-activités 2006

\* Part du CA des éco-activités dans le CA total en 2005

#### Le domaine des déchets représente la part la plus importante du chiffre d'affaires des éco-entreprises



#### Répartition du chiffre d'affaires (HT 2005) des éco-activités par domaines

Source : Insee - Enquête éco-activités 2006

Le marché des déchets, qui recouvre à la fois la récupération de matières métalliques et non métalliques et le traitement des ordures ménagères, représente la plus grande part de chiffre d'affaires, que ce soit pour les éco-établissements répondants de l'industrie ou pour ceux des services aux entreprises.

L'énergie, incluant l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables, constitue un domaine de plus en plus important pour l'industrie, avec 14 % du chiffre d'affaires des éco-entreprises du secteur ainsi que pour les services aux entreprises (10 %).

Le marché de l'eau, avec essentiellement le traitement des eaux usées, est le deuxième débouché pour les services mais arrive juste après l'énergie pour l'industrie.

Selon la déclaration des entrepreneurs, les éco-produits représentent 11 % du chiffre d'affaires éco-actif des entreprises industrielles. Il ne s'agit pas forcément d'éco-produits labellisés, actuellement fort peu nombreux en Aquitaine.

### Des difficultés de natures très diverses

La recherche de nouveaux débouchés a conduit les deux tiers des entreprises répondantes à se diversifier vers les

éco-activités. Mais c'est également la mise en place d'un cadre méthodologique lié à l'adoption d'une norme ISO, à une démarche qualité et/ou sécurité et/ou environnement, qui a amené une majorité de répondants à se doter de compétences leur permettant de diversifier leur offre vers les éco-activités. Pour certains domaines comme celui des éco-produits, la réalisation d'un programme de R&D s'est avérée indispensable. Peu d'entreprises s'appuient sur une exploitation de brevets, voire un dépôt pour produire biens et services de manière éco-active

Les entreprises sont confrontées à de multiples difficultés pour développer les éco-activités. Les premières citées sont l'insuffisance de la communication institutionnelle autour de ces activités et le manque d'information sur la réglementation. L'absence de maîtrise des évolutions normatives et réglementaires et le manque d'information sur les marchés posent également problème. La méconnaissance des compétences accessibles pour réaliser la R&D est un obstacle moins fréquemment évoqué par les entreprises enquêtées.

Pour celles qui n'ont pas réussi, il ressort une difficulté supplémentaire concernant le manque de compétences de leur personnel. C'est l'obstacle qu'elles mentionnent le plus souvent.

Les entreprises industrielles sont moins freinées par les aspects techniques de normes et réglementation que celles de services. En revanche, accéder aux marchés publics s'avère plus naturel pour les services aux entreprises.

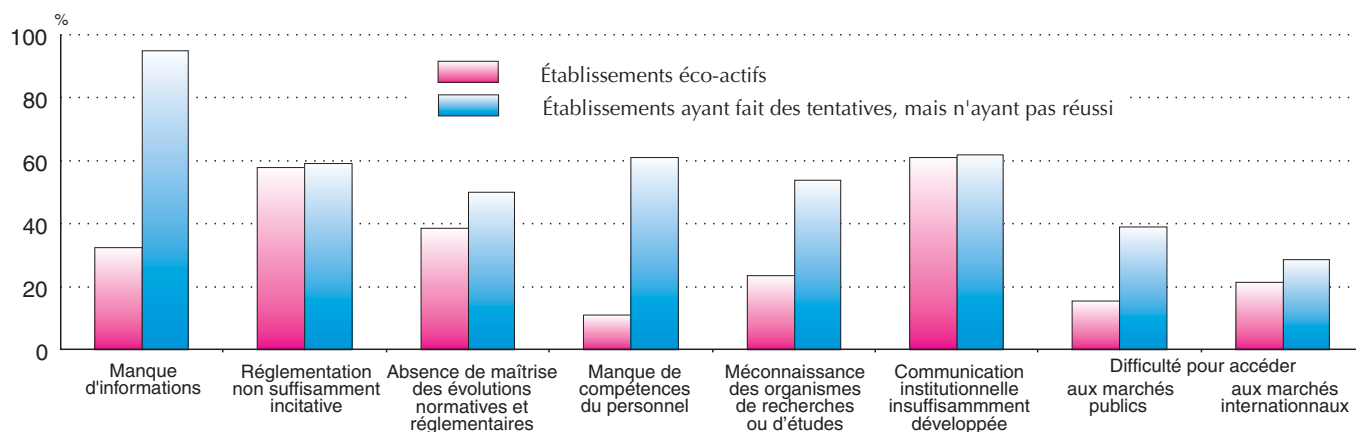
### Surtout des marchés privés et internes à la région

Les marchés des entreprises éco-actives aquitaines sont principalement régionaux. Cependant, pour l'industrie, le niveau européen représente près de 40 % du chiffre d'affaires. Pour le secteur des études et conseils, le territoire français hors région Aquitaine en représente 22 %.

La plupart des domaines d'intervention se situent très majoritairement sur un marché régional, mais c'est moins le cas pour les déchets. En effet, l'Aquitaine n'y représente que 58 % du chiffre d'affaires et l'Union européenne 29 %. Le marché des éco-produits est le plus diversifié. Il se répartit équitablement entre la région, la France et l'Europe.

Quant à la demande, elle émane surtout du secteur privé. La part du chiffre d'affaires réalisé dans ce cadre pour l'ensemble des établissements répondants est de 58 %. Mais le constat est différent selon les secteurs. L'industrie effectue plus des trois quarts de son chiffre d'affaires avec une clientèle privée. Les

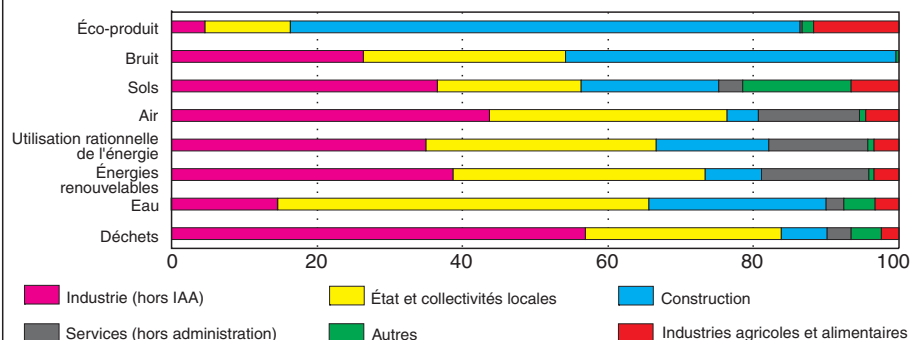
**L'information sur le marché : obstacle plus ou moins ressenti selon la réussite vis à vis de l'éco-activité**



Nature des difficultés ou obstacles rencontrés par les établissements ayant tenté l'éco-activité

Source : Insee - Enquête éco-activités 2006

### L'industrie, l'État et les collectivités locales, principaux clients des entreprises éco-actives



Répartition du chiffre d'affaires des éco-activités selon les secteurs d'activité sur le marché français et selon le domaine d'éco-activités (%)

Source : Insee - Enquête éco-activités 2006

services travaillent aux deux tiers pour le public.

Seul le domaine de l'eau se situe majoritairement sur des marchés publics. Parmi les autres, le plus axé vers les marchés privés est celui des éco-produits avec plus de 80 % du CA.

L'industrie et les collectivités locales sont, sur le marché français, les deux principaux clients des entreprises éco-actives répondantes. Les entreprises industrielles éco-actives trouvent surtout leurs débouchés dans le secteur privé qui représente les deux tiers de leur chiffre d'affaires, et aussi dans celui de la construction dans des proportions moitié moindres. Les services ont souvent, comme premiers clients, l'État et les collectivités locales.

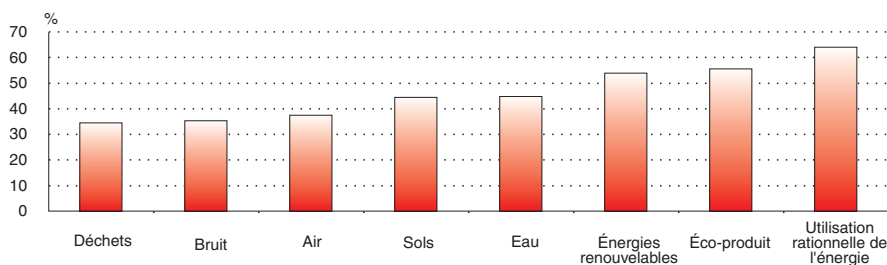
Leur deuxième marché, bien moins important, est celui des autres industries. Ces deux secteurs, industrie et État-collectivités territoriales, se retrouvent comme principaux clients de presque tous les domaines d'intervention.

Pour le domaine de l'eau, c'est la construction qui arrive en seconde source de revenus après les organismes publics.

Les éco-entreprises qui interviennent dans les domaines du bruit et des éco-produits travaillent principalement pour le secteur de la construction.

Les collecteurs et gestionnaires d'installations intervenant dans le domaine des déchets et des eaux usées font souvent partie de grands groupes. Parmi les établissements répondants, seulement un quart ont, dans les cinq dernières années, créé une ou des filiales ou pris des participations en France, pour développer leur filière "éco-activité". Une sur dix a réalisé ce genre d'opérations hors de France, au sein de l'Union européenne. Une sur dix l'a effectué en dehors.

### L'utilisation rationnelle de l'énergie, domaine le plus en pointe pour le développement des éco-activités



Part d'entreprises répondantes prévoyant une hausse de leurs chiffres d'affaires éco-actifs selon les domaines d'intervention

Source : Insee - Enquête éco-activités 2006

## Le développement de l'éco-activité dépend de la recherche et des études techniques

Entre 2004 et 2005, le chiffre d'affaires induit par les éco-activités a progressé de 7,6 % pour l'ensemble des établissements aquitains éco-actifs ayant répondu à l'enquête, ce qui est légèrement inférieur à l'augmentation du chiffre d'affaires global de ces mêmes entreprises. En revanche, les prestations d'études et de conseils se sont fortement développées. Ainsi, le chiffre d'affaires des entreprises de conseils et assistance progresse très vite, dix fois plus vite que leur chiffre d'affaires hors éco-activité. En conséquence, le poids de l'éco-activité s'accroît dans ce secteur. C'est vraisemblablement le signe de l'émergence d'un marché lié aux utilisations plus rationnelles des ressources énergétiques.

Parmi les établissements répondants des services aux entreprises, les effectifs salariés dédiés à l'éco-activité représentent presque la moitié des effectifs totaux. La part est moindre dans l'industrie, quatre sur dix. Ces effectifs ont progressé entre 2004 et 2005, mais un peu moins que l'ensemble de l'emploi de ces établissements.

Les marchés des services opérationnels semblent se stabiliser alors que la demande de "matière grise" destinée à favoriser l'utilisation des énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle de l'énergie ou encore les éco-produits devrait se développer.

Pour les prochaines années, les entreprises répondantes prévoient le plus souvent une hausse de leur chiffre d'affaires lié aux éco-activités. Cette perspective de croissance est plus marquée encore pour les industriels de biens

intermédiaires et surtout pour les conseils et assistance. Cela correspond à une demande grandissante dans des secteurs tels que la récupération, l'agro-chimie ou encore l'ingénierie et les études techniques.

En revanche, les prévisions faites par les services opérationnels, s'orientent

davantage vers la stabilité, effet d'un marché des traitements des ordures ménagères et des eaux usées, déjà très développé.

**Hélène BOISSERIE (Conseil régional)**  
**Cécile BOLLIER (Insee)**  
**Bertrand FREMAUX (Driré)**

### Le Conseil Régional et les éco-activités

*En vue d'accompagner de manière spécifique le développement des éco-entreprises en Aquitaine, le Conseil régional a délibéré en octobre 2005 en faveur d'un dispositif de soutien axé sur l'innovation et la mise en réseau des entreprises éco-actives. Ce dispositif (création d'entreprises, programmes individuels ou collaboratifs d'innovation, démonstrateurs) cible particulièrement le soutien à la réactivité des éco-entreprises pour répondre aux mutations rapides de leur marché, dictées notamment par l'évolution des réglementations.*

*Depuis deux ans, le Conseil régional anime en collaboration avec différents partenaires un appel à projets individuels et collectifs permettant de soutenir le développement des éco-technologies innovantes qu'elles constituent le cœur de l'activité de l'entreprise, ou qu'elles viennent réduire l'impact d'un processus industriel. A ce titre, plus de 120 projets ont été reçus et sont en cours d'accompagnement.*

*Le dispositif mobilise en contrepartie des crédits du Conseil régional, ceux d'Oséo, de l'Ademe, de l'Agence de l'eau et de la Driré, tous rassemblés autour de la région Aquitaine, initiatrice et animatrice de cette opération citée en exemple au niveau national et européen. En 2006, sur 50 projets reçus, 30 ont été accompagnés par des financements à hauteur de 3M€. Le montant estimé pour 2007 est en nette progression.*

*Par ailleurs, le Conseil régional s'est impliqué dans la mise en place de clusters aquitains dont il finance (au moins en partie) l'animation et les projets. Certains de ces clusters réunissant industriels, centres de recherche et de formation ont été labellisés pôles de compétitivité. De plus, trois de ces clusters, labellisés ou en cours d'examen, traitent directement de problématiques environnementales et contribueront à l'innovation régionale dans ce secteur :*

- Industries et Pin Maritime du Futur (labellisé pôle de compétitivité) ;
- Avenir Energie Environnement (Avenia) ;
- Habitat, aménagement et construction durables.

*Deux autres projets de pôles sont par ailleurs directement concernés par la qualité environnementale des milieux et des produits : le pôle Glisse et le pôle Vigne et Vin.*

### Driré Aquitaine et les éco-activités

*La Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Aquitaine assure des missions de connaissance et d'animation du tissu industriel régional notamment au travers du soutien financier de programme d'actions commun à plusieurs entreprises (PME/PMI) appelés actions collectives. Ces actions sont notamment portées par des Chambres de Commerce et d'Industrie, des associations impliquées dans des activités de développement économique, des syndicats professionnels. Financées en partenariat avec d'autres institutions publiques (Conseil régional, Ademe, ...) elles ont pour objectifs le renforcement de la compétitivité des entreprises régionales industrielles ou de services à l'industrie au travers d'actions pilotes sur les enjeux majeurs de développement des PME/PMI.*

*Les enjeux principaux soutenus sont l'innovation industrielle, la diffusion des technologies de l'information et de la communication, la promotion et le développement de l'immatériel ainsi que la connaissance et l'intégration dans la stratégie des PME/PMI des démarches de développement durable. En ce sens la promotion et le développement des éco-activités constitue l'une des priorités de la Driré Aquitaine.*

*Par ailleurs dans le cadre de ses missions de développement économique au travers de la promotion de l'innovation, la Driré Aquitaine assure également la coordination des trois pôles de compétitivité régionaux labellisés, Industries et pin maritime du futur, Route des lasers et Prod'innov ainsi qu'en concertation avec la Driré Midi Pyrénées la coordination du pôle de compétitivité mondial labellisé Aéronautique Espace et Systèmes Embarqués.*

*Site internet de la Driré Aquitaine - Rubrique développement Industriel  
<http://www.aquitaine.driré.gouv.fr/>*

### POUR EN SAVOIR PLUS ...

- "Les éco-activités de l'industrie et des services" Le 4 pages des statistiques industrielles n°118-septembre 1999.
- "Les éco-activités de l'industrie et des services en 1997" Chiffres clés. édition 2002. Sessi . Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes.
- "Panorama des éco-entreprises" Étude réalisée par In Numeri et RDI pour le compte de la Direction générale de l'industrie - Janvier 2004.